

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE
CERGY-PONTOISE

04/06/2025

N° E25000047/95

Le président du tribunal administratif

Décision désignation commissaire du 04/06/2025

Vu enregistrée le 02/06/2025, la lettre par laquelle M. le Maire de Bessancourt demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

Enquête publique - Révision allégée du Plan Local d'Urbanisme de Bessancourt ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2025 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Monsieur Bertrand SILLAM est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Madame Anaïs SOKIL est désignée en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 3 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 4 : La présente décision sera notifiée à M. le Maire de Bessancourt, à Monsieur Bertrand SILLAM et à Madame Anaïs SOKIL.

Fait à Cergy, le 04/06/2025.

Le président,

Pour ampliation

Pour la greffière

Signé



Frédéric Beaufaÿs

Jessica Lefrançois